

Des propositions pour repenser le travail

« L'agenda social post-retraites du gouvernement commence à prendre forme », titre **Les Echos**, qui détaille le rapport des Assises du travail, l'un des chantiers du CNR, remis officiellement hier à Olivier Dussopt. La synthèse s'attaque à la manière de repenser le travail et toutes ses conséquences en termes de qualité et de santé, dans la foulée de la pandémie de Covid, alors que réchauffement climatique et intelligence artificielle deviennent des réalités de plus en plus prégnantes. Face à l'immensité de la tâche, le rapport s'est concentré sur quelques priorités, expliquent les deux garants des Assises, Sophie Thiéry, présidente de la commission Travail et emploi du Cese, et Jean-Dominique Senard, président du groupe Renault. Le rapport a retenu quatre axes : confiance entre employeur et travailleur, organisation de travail et équilibre de temps de vie, droits effectifs et portables, et, enfin, santé physique et morale. Au final, 17 propositions qui pourront alimenter les négociations dans le cadre du « pacte de la vie au travail », a indiqué Olivier Dussopt. Pas de mesure choc mais des préconisations, notamment celle de passer du présentisme dans l'entreprise à une culture de la confiance, pour répondre à la demande grandissante d'autonomie, de reconnaissance et de quête de sens des travailleurs. A noter aussi, une proposition qui risque de diviser patronat et syndicats : l'installation de représentants de proximité « pour faire le lien entre les travailleurs, le manager et les instances représentatives du personnel ». Certaines propositions renvoient à des évaluations, comme sur les effets de la semaine de quatre jours. D'autres reprennent des thèmes anciens (médecine du travail), où déjà prévu à la négociation (compte épargne temps universel). Il est proposé enfin un rendez-vous annuel pour suivre la mise en œuvre des recommandations. Les Echos s'attarde ensuite sur certaines de ces propositions : la « bataille de la confiance » ; l'organisation post-Covid en question ; le compte épargne temps universel validé ; un nouveau dispositif pour les fins de carrière ; la santé, enjeu de performance et de responsabilité ; la couverture sociale des travailleurs des plateformes. **(Les Echos, p.3)**

« Assises du Travail : un CNR qui n'élimine pas les blocages », titre L'Opinion. Une case est cochée, relève le quotidien : la création d'un compte épargne temps universel « simple et lisible » est l'une des 17 propositions du rapport et une promesse d'Emmanuel Macron très attendue par les syndicats. Olivier Dussopt a confirmé que le dispositif passerait par une discussion avec les partenaires sociaux avant d'être retranscrit dans la loi. Plusieurs syndicats, dont la CFE-CGC, avaient décidé de boycotter les Assises dès leur lancement, rappelle L'Opinion. Ils veulent en effet revenir sur les ordonnances Macron de 2017. Eric Gautron, secrétaire confédéral de Force Ouvrière, autre absent du CNR, dénonce « une grande dégradation » de la santé au travail. Pour y remédier, il plaide pour le retour des CHSCT et une plus grande reconnaissance des maladies professionnelles. Le rapport, lui, recommande de développer une « culture de la prévention partagée » ainsi qu'une évaluation des risques documentée dans toutes les entreprises. Aujourd'hui, seule la moitié le fait réellement. Les ordonnances ont aussi limité le renouvellement des mandats des élus en entreprise. D'après le ministre, « pas de projet de modification dans les tuyaux », mais une réflexion sur la manière de valoriser ce temps dans la suite de la carrière des élus. **(L'Opinion, p.4)**